

REMISE DE LA CARTE IMPLANT : TOP OU FLOP ?

116



C.VITTOZ, M.JUGAIN

PUI - Stérilisation, Maison de Santé Protestante Bordeaux Bagatelle - 33400 Talence

chloe.vittoz@gmail.com



Mots clés : audit, pratique, traçabilité



Introduction

Une nouvelle certification dans la qualité des soins a été publiée, accompagnée d'un changement de notre logiciel patient informatisé (DPI), ce qui a amené une interrogation sur la remise de la carte implant dans notre établissement. Support remis au patient après l'implantation d'un DMI (Dispositif Médical Implantable), la carte implant informe, alerte les professionnels de santé et identifie les situations à risque.

Objectif

Evaluer les différents services de soins sur la remise de la carte implant suite à ce changement de DPI et trouver des solutions d'amélioration à la suite des résultats

Matériels et méthode



Extraction des données des DMI posés à partir du logiciel de traçabilité



Recherche de la traçabilité de remise de la carte implant à partir du DPI



Patient, date, service, DMI posé et la quantité, remise de la carte



Visite dans les services, échange avec les équipes

2 semaines

Résultats

306 patients opérés = 340 DMI posés

51%
des patients ont reçu une carte implant

76%

24%

des patients ont eu une carte implant **en AMBULATOIRE**

des patients ont eu une carte implant **en HOSPITALISATION**

Après échange avec les 3 services d'hospitalisation ayant le moins bon taux de remise, nous avons soulevé différents écueils :

Pas de vérification systématique de la carte dans le dossier lorsque le patient remonte du bloc



Différents corps de métiers remettent la carte implant



- Infirmier(e)
- Aide-soignant(e)
- Secrétaire



Méconnaissance de la case à cocher sur le DPI pour la remise



Pas d'accès au dossier patient pour sélectionner la case



Discussion

--> Un nouveau design de carte a été réalisé. Le travail d'un patient traceur a été effectué. Le pharmacien a été mobilisé pour participer aux briefings du bloc opératoire chaque mois ainsi que dans les services, afin de sensibiliser le personnel à la traçabilité. Le personnel est formé tous les deux mois, et une formation continue est assurée pour les cadres.

--> Une nouvelle extraction doit être refaite, un deuxième temps d'audit doit être reprogrammé.